



UNE CHARTE DES TEMPS QUI FAIT POLEMIQUE

Ce jeudi s'est tenu le vote pour valider ou non la charte des temps des gradés et des officiers du CPML. Depuis plus de 2 ans, la direction a demandé aux différentes OS de travailler ce chantier. Une chose qui aurait dû être mis en place bien avant l'ouverture de notre structure en 2021.

Fo Justice a toujours été clairs dans ses revendications, en adéquation avec la réforme des officiers (réforme qui permettait aux gradés de passer officier afin d'occuper des postes d'adjoints de bâtiment) nous désirions que l'intégralité des gradés du CPML soit positionné au roulement. Plus tard en considérant la vie familiale des collègues qui occupaient les poste fixes, **FO Justice** avait présenté un planning en gardant 1 poste fixe par bâtiment et des gradés en 12h sur le reste du roulement.

La direction a été catégorique, « NON, nous n'avons pas assez de personnel ».

La commande de la DI s'est adjointe à nos revendications en demandant l'année dernière une ouverture et une fermeture couverte par le personnel encadrant, sans donner de directives claires et sans assumer ses positions.

Après une proposition d'ouverture et de fermeture en décalé, faite par une OS, **FO Justice** est à nouveau monté au front et ne pouvait entendre qu'un système fonctionnant « en s'arrangeant » soit viable. Cependant face aux nombreux refus de la direction sur nos propositions qui n'a laissé aucune place à un compromis, **FO Justice** a fait des concessions en pensant à la sécurité de l'établissement et de ses personnels. Cette charte des gradés et des officiers n'est sans doute pas la meilleure des propositions sur le papier mais elle rejoint une commande imprécise, et permet d'avoir une couverture plus complète sur l'établissement. **FO Justice** a donc voté pour une charte des temps des gradés et des officiers qui lui semblait acceptable au vu des ressources en personnel afin d'avoir un fonctionnement acté sur le papier.

Mais rien n'est figé dans le marbre

FO Justice réclamera toujours un fonctionnement avec des gradés polyvalent en 12H sur les secteurs.

FO Justice s'est toujours battue pour que le CPML et les agents qui y travaille soit en sécurité.

